

**CONSEIL SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE**

**DELIBERATION N° 2020_251_25
Séance du 14 octobre 2020**

OBJET : Adhésions de nouvelles communes.

L'an deux mil vingt, le 14 octobre à 18h15, les membres du conseil syndical se sont réunis à l'espace Matisse à Soyaux, 16800, sous la présidence de Monsieur Hugues BARBE, Président du Syndicat mixte de la fourrière.

Etaient présents :

Collège de Charente Limousine (1)

Mme Danielle Tinard, commune de Lussac,
Mme Catherine Gemeau, commune de Chirac,
Mme Jacqueline Chevalier, commune de Manot,
M. Serge Authier, commune de Mouzon,
M. Philippe Palard, commune de Saint-Mary,
M. Roger Descourvières, suppléant, commune de Brigueuil,
M. Eric Boulesteix, suppléant, commune de Pressignac.

Collège de Cœur de Charente (2)

Mme Brigitte Vergez, commune de Chenon,
Mme Sophie Buffard, commune de Tourriers,
M. Daniel Podevjin, commune de Cellefrouin,
M. Jean-Pascal Blanchon, commune de Saint-Front,
Mme Sophie Coutant, commune de Villejoubert,
M. Jean-Marc Duboc, suppléant, commune de Verdille,
Mme Catherine Cecchin, suppléante, commune de La Chapelle,
M. Jean-Michel Caillaud, suppléant, commune de Luxé,
M. Patrick Couturier, suppléant, commune de Maine de Boixe,
M. Jean-Marie Brechet, suppléant, commune de Cellettes.

Collège du GRAND-ANGOULEME (3)

Mme Sandra Ros, commune d'Angoulême,
M. Pascal Héliot, commune de Brie,
M. Joseph Aubineau, commune de La Couronne,
Mme Françoise Delage, commune de Dignac,
M. Arnaud Pascon, commune de Garat,
Mme Evelyne Morelet, commune de Gond-Pontouvre,
M. Gérard Bouquet, commune de Mornac,
M. Hugues Barbe, commune de Mouthiers sur Boëme,
M. André Albert, commune de Ruelle/Touvre,
Mme Sandrine Fanucci, commune de Sers,
M. Gérard Melly, commune de Sireuil,
Mme Gaëlle Blanchard, commune de Touvre,
M. Christophe Monteiro, commune de Soyaux,
Mme Nicole Saïvres, suppléante, commune de Bouëx,
Mme Bénédicte Montégu, suppléante, commune de Dirac,
M. Jean-Pierre Dénéchaud, suppléant, commune de Linars,
M. Fabrice Bousique, suppléant, commune de Nersac,
Mme Gisèle Loviat, suppléante, commune de Saint-Michel,

Collège du GRAND-COGNAC (4)

M. Jean-Marc Lacombe, commune de Julianne,
M. Alain Boureau, commune de Cherves-Richemont,
M. Michel Derand,, commune de Châteaubernard,
M. Gérard Meunier, commune de Bonneuil,
Mme Claudine Pérot, commune de Mosnac,
M. Bernard Belutaud, commune de Houlettes,
M. Jean-Christophe Bobin, commune d'Ambleville,
Mme Monique Percept, suppléante, commune de Saint-Simeux.

Collège du Rouillacais (5)

M. Jacky Ayrault, commune de Genac-Bignac,
M. Thierry Bousquet, commune de Marcillac Lanville,
M. Eric Lavoix, commune de Saint-Cybardeaux,
M. Thierry Marcillaud, suppléant, commune de Marcillac-Lanville.

Collège de Lavalette Tude Dronne (6)

Mme Francine Le Turdu, commune de Boisné-la-Tude,
M. Philippe Bertrand, commune de Deviat,
M. Edmond Herbreteau, commune de Fouquebrune,
M. Jessy Daugrois, commune de Gardes le Pontaroux,
M. Wilfried Lavaud, commune de Poullignac,
M. Raymond Bonneteau, commune de Villebois-Lavalette,
M. Pascal Dubois, suppléant, commune de Bessac,
M. Alain Bertaud, suppléant, commune de Roncenac,
M. Christian Cave, suppléant, commune de Villebois-Lavalette,
M. Jean-Yves Semery, suppléant, commune de Deviat.

Collège de Val de Charente (7)

Mme Catherine Grolleau, commune de Barro,
M. Cédric Lafond, commune de Bioussac,
Mme Pascal Gabriel, commune de Saint-Martin-du-Clocher,
Mme Josette Olivier, commune de Taizé-Aizie,
M. Cédric Gazengel, commune de Brettes,
Mme Marie-Hélène Dudouit suppléante, commune de Saint-Sulpice-de-Ruffec,
Mme Karine Janvier, suppléante, commune de Salles de Villefagnan,
M. Didier Machin, suppléant, commune de Villiers-le-Roux.

AR PREFECTURE

016-251602777-20201014-2020_251_25-DE

Reçu le 19/10/2020

C.D.C. des 4 B Sud-Charente (8)

M. Loïc DEAU, commune de Reignac,
M. Philippe Bobe, commune de Barbezieux,
M. Frédéric Bergeon, commune de Montmérac,
M. Michel Varenne, commune de Salles de Barbezieux,
M. Thierry Montenon, suppléant, commune de Pérignac,
M. Guy Gérard, suppléant, commune d'Angeduc,
Mme Roselyne Grolleau, suppléante, commune de Brie-sous-Barbezieux.

CDC la Rochefoucauld Porte du Périgord (9)

M. Guy ROUHIER, commune de Taponnat,
M. Jacques Bely, commune de Saint-Adjutory,
Mme Brigitte Précigout, commune de Moulins/Tardoire,
M. Aurélien Debouchaud, commune de Rivières,
Mme Nicolle Bourdier, suppléante, commune de Marillac le Franc,
Mme Michelle Brousse, suppléante, commune de Taponnat,
M. Gilbert Lemaitre, suppléant, commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Etaient excusé(es) :

Mme FAGES Marie, commune de Chabanais,
M. TRIJEAUD François-Xavier, commune de Mazerolles,
M. PANCHAU Jean-Christophe, comme de Saint-Quentin/Charente,
M. BOIREAUD Philippe, COMMUNE DE Fontclaireau,
M. MATARD Jean-Louis, commune de Verdille,
Mme DOLIMONT Stéphanie, commune de Saint-Yrieix,
Mme JOFROIX Stéphanie, suppléante, commune de Marsac,
Mme FERRO Hélène, suppléante, commune de Vouzan,
M. BRUCHON Jean-François, commune de Boutiers-Saint-Trojan,
M. BOISSON Patrice, suppléant, commune de Cognac,
M. HANUS Bernard, suppléant, commune de Cognac,
Mme GALLAIS Hélène, commune de Poursac,
M. PRIEUR Dominique, suppléant, commune de Longré,
M. DUMUR Mathieu, commune de Souffrignac,
M. Philippe Boireaud, commune de Fontclaireau, donne pouvoir permanent (3 reports maximum), à M.Patrick Couturier ;

AR PREFECTURE

016-251602777-20201014-2020_251_25-DE

Reçu le 19/10/2020

ADHESIONS DE NOUVELLES COMMUNES

Monsieur le Président fait savoir qu'à ce jour, le syndicat compte 362 communes adhérentes sur 366 dont 3 communautés de communes ayant pris la compétence financière pour l'ensemble de leur territoire.

Dernièrement, les communes de Vindelle, Turgon et Chabrac ont sollicité leur adhésion au syndicat.

★
★ ★

Après en avoir délibéré, le conseil syndical accepte, à l'unanimité, la demande d'adhésion des communes de :

Vindelle
Turgon
Chabrac,

Ce qui porterait le nom de communes adhérentes au syndicat à 364 sur 366.

Le Président du
Syndicat Mixte de la Fourrière

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXECUTOIRE DU 19/10/20
FAIT DE SA PUBLICATION LE 19/10/20
ET DE SA TRANSMISSION AU REPRESENTANT
DE L'ETAT LE 19/10/20
(Lois de décentralisation des 2 mars et du 22 Juillet 1982)

Hugues BARBE

Angoulême, le 19/10/20